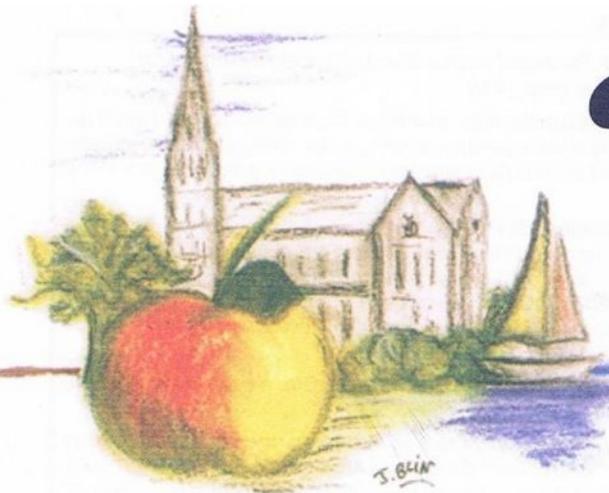


Pleudihen

Village



26/08/2022 n°2157

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JUILLET 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 28/07 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

Installation d'une nouvelle conseillère municipale : Juliette GUEGAN intègre le Conseil municipal à la suite du décès de Chantal LAIZET. Mme GUEGAN rejoint le conseil d'administration du CCAS, la Commission Agriculture et environnement. Michel GUILLAUDEAU intègre la Commission Finances.

FINANCES – Décision modificative : Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, propose de modifier le budget voté le 31 mars 2022 pour tenir compte du montant réellement perçu des dotations de l'État (+59.798 €) qui seront utilisés pour financer le rachat du matériel volé (cf. point suivant).

FINANCES – Remplacement du matériel volé : Bernard OGER rappelle que dans la nuit du 2 au 3 juillet, les ateliers techniques ont été cambriolés. Les malfaiteurs ont dérobé de l'outillage (communal et du SIVOM) et le dernier véhicule acquis par la Commune qui a été incendié. Le montant du préjudice n'est pas encore connu avec précision, mais il sera couvert en partie par les assurances. En attendant, il est nécessaire de remplacer le matériel volé d'où cette délibération d'autorisation d'achat. Un nouveau RENAULT KANGOO sera également acquis pour un montant de 13.999,56 € TTC acheté auprès de la SAS TADEN AUTOMOBILES DISTRIBUTION.

FINANCES – Autorisation de signature du contrat de territoire avec le Département : le Conseil autorise le Maire à signer le contrat de territoire 2022-2027 avec le Département. Ce contrat permet l'utilisation d'une enveloppe de 210.420 € HT qui pourra subventionner des projets d'investissement sur la commune d'ici 2027.

URBANISME – Enquête publique à Mordrec : les élus ont pris acte des conclusions du commissaire enquêteur qui a émis un avis défavorable à la sortie du chemin situé entre les parcelles J739, J740, J741, J747, J1199 et J1200, ainsi que du désistement de l'un des deux acquéreurs potentiels. Le chemin reste donc dans le domaine public communal.

MOBILITES – Point sur la desserte ferroviaire : Véronique MEHEUST, Adjointe à l'Urbanisme et aux Mobilités, et Bernard OGER ont représenté la Commune à la réunion organisée à Dinan Agglomération, le 12/07, avec son président, le maire de Dinan, celui de Saint-Samson-sur-Rance, et l'Association ferroviaire Bretagne Nord. Cette réunion avait pour objet de faire des propositions d'horaires de trains directs entre Dinan et Rennes sur les horaires domicile-travail en vue d'une réunion prochaine avec la Région Bretagne, qui gère le réseau ferroviaire. Il a été noté que des arrêts supplémentaires à des horaires adaptés aux gares de Pleudihen et de La Hisse (Saint-Samson) étaient indispensables.

FINANCES – Proposition de La Chapelle Fleurie : l'association a présenté au Maire une action de solidarité avec le village dont est originaire le groupe CONSTELLATION DES CARPATES, venu plusieurs fois à Pleudihen. Cette action se traduira par l'achat d'un véhicule de type 4x4 qui sera acheminé d'ici la fin du mois d'août, début septembre, en Ukraine. Le Conseil a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association de La Chapelle Fleurie pour aider au financement de cette opération qui sera également abondée par un appel aux dons auprès des Pleudihennais.

DIVERS – Problème des déjections canines : un affichage va être posé dans différents endroits de la commune pour rappeler que « **Le civisme... c'est pas pour les chiens !** » En effet, de nombreux endroits sont pollués par le non ramassage des déjections canines (bourg, plage de La Ville Ger, ...). Or, il convient de rappeler les termes du Code pénal qui dispose que « *tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention* ». Le Maire rappelle que le cas échéant, la Municipalité pourra aussi interdire l'accès canin à certains sites et qu'une amende de 68 € pourra être adressée aux propriétaires récalcitrants.

DIVERS – Banquet des Aînés : après deux années d'interruption, le traditionnel Banquet des Aînés se déroulera le samedi 24 septembre.

Les services techniques reprennent l'arrosage de certains endroits stratégiques de la commune en ayant recours à la citerne de récolte des eaux pluviales conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2022

vendredi
9
septembre
2022

FORUM DES ASSOCIATIONS

A l'assant des Assos...
Salle des Fêtes - de 16h30 à 20h00

c'est l'été
Profitez du
marché

tous les MARDIS de 9h à 13h
place de la mairie
Fruits et légumes, galettes-crêpes,
boucherie-charcuterie, crèmerie et
produits laitiers, fleurs, plantes
et jeunes plants potagers...

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

jusqu'au
27
août

“ Pleudihen, La Vicomté et les bords de Rance autrefois ”

EXPOSITION de cartes postales
anciennes par D. Brandily

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :
112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237
Sage-femme ☎09.84.45.25.37
Cabinet infirmier
☎02.96.88.28.57

Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires »
☎ 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance
☎02.96.83.38.64

Conciliateur de justice :
permanence en mairie

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : mardi 30/08
Dans le bourg : tous les mardis

Jusqu'au 15 septembre : Expo photo « Pleudihen et ses métiers » en centre-bourg
Jusqu'au 27/08 : Expo « Pleudihen, La Vicomté et les bords de Rance autrefois » à la bibliothèque
Sam. 27 et Dim. 28 août : De Cale en Cale, Fête des Doris en Rance
Vend. 09 septembre : Forum des associations

Du 01/09 au 01/10 : Exposition des œuvres de Mystère Tuttle à la bibliothèque
Dimanche 18 septembre : Vide grenier
Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
Samedi 24 septembre : Banquet des Aînés
Samedi 24 septembre : Rencontre avec Aliou Hamidou Bah, auteur de « Clandestins »

Association La Salicorne - APERITIF DE NOS VILLAGES

Les habitants des villages de La Gravelle, Les Villes Morvues, la Ville Ger... sont invités à venir

le VENDREDI 2 SEPTEMBRE à 18h30

chez Pierre et Dominique CHOUIN au 44, La Gravelle.

L'association prévoit l'apéritif. Renseignements : Camille Gaboriau, Jean Lebreton, Pierre Chouin 02.96.83.33.43

GYM DOUCE, Club des aînés

Reprise des cours **le jeudi 8 septembre** de 10h à 11h, salle des fêtes (extension).

Inscriptions sur place à partir de 9h45 : 65 €. Tenue confortable et tapis de gym. Possibilité d'inscription à la fin du premier cours pour celles et ceux qui souhaitent essayer. Contact: Maryvonne SIMONOT - 06.89.31.82.99

FETE du VILLAGE - La Chapelle de Mordreuc



L'association de la Chapelle Fleurie organise pour toutes les Chapelloises et Chapellois, petits et grands, le traditionnel repas festif de rentrée entre voisins :

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE, à partir de 12h.

Chemin de la Mare du Doué

Apéro déjeunatoire – adultes : 10€ / enfants (+ 5 ans) : 5€.

Réservation auprès de Janine 06.20.08.46.89 ou Marie-Coise 06.43.39.54.62

VIDE GRENIER – COMITE FÊTE ET CULTURE
Dimanche 18 SEPTEMBRE 2022

Parking Salle des Fêtes

Réservations exposants : 06.20.99.43.97



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL



Reprise des entraînements et des matches pour la saison 2022-2023 pour tous les enfants et les adultes (garçons, filles) à partir de 2017.

Horaires sur le site internet, Facebook. Contacts : Arnaud Coquin au 06.27.40.64.18 (permanent au club). José Escanez au 06.68.19.26.42 (responsable des jeunes).



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Accueil de loisirs (3-12 ans)

Pleudihen – Saint-Hélen - La Vicomté

Période = Mercredis scolaires du 7/9/2022 AU 5/7/2023.

Site principal = Pleudihen (école communale). Modalités d'inscription = Mairie ou site internet pleudihen.fr. Différents ateliers au programme : sportif, artistique, créatif, découverte, participatif, cuisine, grand jeu et diverses sorties. Possibilité de poursuivre son activité associative du mercredi (remplir l'autorisation parentale : Décharge de responsabilité).

Renseignements : José Escanez 02.96.83.20.20 ou 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr.

PROLONGATION de l'EXPOSITION

[Duo d'artistes à Mordreuc]

Avec **Philippe BECKMAN** peintre-plasticien et **Raymond Chenu**, céramiste raku

Jusqu'au 15 septembre

Visible l'après-midi à partir de 15h ou sur rendez-vous au 06.21.35.81.53.



L'association Galerie Côté Arts, en partenariat avec la Commune, présente « Duo d'artistes à Mordreuc » au sein de l'Atelier Galerie de Philippe BECKMAN au 15 Rue des Cap Horniers à Mordreuc (à 200 mètres en remontant à gauche de la cale).

Entrée libre. Plus d'information sur www.pleudihen.fr

LES AMIS DU PATRIMOINE - RANDONNÉE



Renseignements Pierre Chouin 02.96.83.33.43
Rendez-vous à la Salle des Fêtes. Bâtons recommandés.

Vendredi 9 septembre. Départ à 9h.

Balade samsonnaise. (8 km, 2H30)

CAFÉ des AIDANTS



Ca sent la rentrée avec son parfum, de retour à la vie associative. Ainsi nous reprenons le chemin du petit café des Aidants et nous vous proposons une rencontre, **le lundi 12 septembre 2022 à 14h00 à la Salle du Verger**, autour d'un sujet qui nous concerne tous un jour ou l'autre : « comment aider, relayer ou soutenir les aidants ».

Pleudihen sur Rance
CONSULTATION PUBLIQUE du 10/07 au 29/08/22

PROJET DE ZONE 30 EN CENTRE BOURG

30

Derniers jours pour remplir le questionnaire en mairie ou en ligne sur le site www.pleudihen.fr



OPÉRATION « UN 4x4 POUR LES CARPATES SOUTIEN POUR NOS AMIS UKRAINIENS »

L'association « La Chapelle Fleurie », en association avec la Commune, organisent l'acheminement d'un véhicule pour le village du groupe « Constellation des Carpates » venu régulièrement à Pleudihen. Des dons sont possibles.

Contacts : Marie (06 22 61 77 08)/Stéphane (06 15 01 46 86)



FÊTE DES DORIS « DE CALE EN CALE »

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AOÛT 2022

SAMEDI : Départ fixé à 9h à La Richardais ...

L'escale déjeuner se fera à 12h30 à La Ville-ès-Nonais et l'arrivée à 18h au Minihic-sur-Rance, avec une soirée festive (sur inscription préalable auprès de l'ADVR).

DIMANCHE : Le départ est fixé à 9h au Minihic-sur-Rance.

Accueil des équipages des Doris

à La Ville-Ger de 11h à 11h30.

Venez nombreux les soutenir... !

Fin de la navigation et escale déjeuner à Plouër-sur-Rance à 12h30.

Renseignements auprès de l'ADVR au **02.99.48.34.53** ou www.saint-malo-tourisme.com